



Communiqué de presse

FO Air France

Roissy, le 3 février 2021

La Commission de la concurrence européenne met en danger le rétablissement des grandes compagnies aériennes européennes.

Les conséquences de la crise sanitaire n'en finissent pas d'impacter le transport aérien mondial. Jamais dans leur histoire les compagnies aériennes européennes n'ont été confrontées à de telles difficultés qui menacent leur existence même.

De lourds plans sociaux affectent déjà le transport aérien européen. Certaines grandes compagnies européennes, et leur contrat social, risquent de disparaître à défaut d'aides importantes. Certains plans de soutien financier sont actuellement étudiés par la Commission de la concurrence européenne. Dans ce contexte, pour FO Air France, il est révoltant d'apprendre que celle-ci conditionne la validation de ces plans à la rétrocession de créneaux par les compagnies désireuses d'obtenir le soutien de leur gouvernement. Cela revient à ignorer purement et simplement les difficultés inédites du transport aérien. Ces créneaux seront vitaux au rétablissement des exploitants au moment de la reprise, qui, pour l'heure, est constamment repoussée.

Cela fait des années que nous voyons opérer des compagnies dont le modèle s'appuie sur le dumping social et fiscal sans que cette même commission ne soit intervenue. Cela fait des années que nous assistons au développement des compagnies du Golfe sur nos marchés alors qu'elles n'existent que grâce au soutien financier massif de leur état. Dans ces deux cas la commission de la concurrence n'a jamais émis la moindre décision visant à les contrer.

La volonté de la commission de la concurrence est complètement à rebours du plan d'aide européen qui vise à soutenir l'activité des entreprises et des emplois du continent. La rétrocession de créneaux est schizophrénique. D'un côté la BCE garantit des prêts pour soutenir l'activité et de l'autre la commission de la concurrence prive d'activité les entreprises qui devront les rembourser.

Ubuesque !

Lufthansa hier, et Air France aujourd'hui se voient ainsi confrontées à ces injonctions contradictoires aux lourdes conséquences économiques et sociales. Les décisions envisagées par la Commission de la concurrence ne feront que conforter les acteurs peu soucieux de l'environnement, de la dimension sociale et fiscale de notre activité. Pire, elles pourraient faire la place à des compagnies aériennes extra européennes largement financées par leur état.

Des centaines de milliers d'emplois directs et indirects sont en danger. Le rôle de l'Europe n'est pas d'encourager la précarisation et la dégradation des conditions sociales des travailleurs !